

Réf: Dossier N° 300385

Avis de constitution

« PPI SUCCURSALE COTE D'IVOIRE »

ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, Lot 137, Ilot 10

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée PPI SUCCURSALE COTE D'IVOIRE, en date du 15/12/2023, il a été adopté les résolutions suivantes :

SOCIETE « PPI SUCCURSALE COTE D'IVOIRE »

**Les activités de commerce général;
Les activités de négoce et de représentation de marques;
L'importation de matériaux, matériels et appareils divers;
L'exportation de produits d'origine africaine et singulièrement burkinabè;
L'import-export en général;
Toutes prestations se rapportant à l'objet social;
Toutes activités connexes ainsi que la promotion du secteur d'activité;
L'acquisition par tous moyens légaux d'immeubles bâtis ou non pouvant servir d'une manière ou d'une autre les intérêts de la société ainsi que tous fonds de commerce matériels et autres;
Captage et adduction d'eau potable;
Maintenance et installation industrielle;
Chaudronnerie;
Vente et installation de matériels électrique;
Energies renouvelables (panneaux solaires, pompes solaires, installations...);
Fourniture et travaux électriques;
Fourniture de véhicules et matériels spéciaux;
Génie civil.**

La prise de toute participation dans les entreprises existantes ou future à objet similaire ou non susceptibles d'en favoriser le développement;

**Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles
0 F CFA .**

ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, Lot 137, Ilot 10

M SORO AMADOU (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B21-00038 du 03/05/2024 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°26223/GTCA/RC/2024 du 03/05/2024

